

Conditions Générales de Vente de Web l'Agence

Préambule :

La signature d'un devis, transmis par quelque mode que ce soit, emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente. Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet les relations contractuelles entre Web l'Agence et ses Clients.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont annexées au devis.

TITRE 1 - GÉNÉRAL

1 - Définitions

« Web l'Agence » désigne la SAS Web l'Agence, au capital social de 1 000 €, dont le siège social est situé au 15 rue du Bicentenaire, 92800 Puteaux, 827 610 882 R.C.S. NANTERRE.

« Client » désigne toute personne morale ou toute personne physique signataire d'un devis émis par Web l'Agence.

2 - Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions générales de vente ainsi que les modalités selon lesquelles Web l'Agence fournit les services à ses Clients. Les Conditions Générales de Vente sont composées de vingt et un (21) articles.

Services proposés par Web l'Agence

Les principales caractéristiques des services proposés par Web l'Agence se trouvent détaillées sur le site Internet accessible à l'adresse : <http://weblagence.com>, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

Force obligatoire des devis

Les devis font office de bons de commande, sous format papier ou électronique. Ils font partie intégrante du présent contrat.

Modifications des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente pourront faire l'objet de modifications. Les modifications des Conditions Générales de Vente prennent effet à leur publication sur le site internet, le Client est alors réputé en avoir pris connaissance. Dans l'hypothèse où le Client informerait Web l'Agence de son refus des modifications intervenues, Web l'Agence se réserve alors le droit de résilier le présent contrat au sens et dans les conditions de l'article 18.

3 -Durée des offres de Web l'Agence

Le présent contrat est souscrit pour une période d'une année à compter de sa prise d'effet telle que définie dans le paragraphe ci-après. Celui-ci sera renouvelé par tacite reconduction conformément aux stipulations du Titre 4 des présentes Conditions Générales de Vente. Il pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties conformément aux dispositions de l'article 18 des Présentes Conditions Générales de Vente.

WebL'Agence

Le présent contrat prend effet à la signature du devis, sous format papier ou électronique.

4 - Conditions d'utilisation des services de Web l'Agence

Concernant l'ensemble des travaux

Cession de propriété

La cession de propriété est prévue au Titre 3 des présentes Conditions Générales de Vente.

Références

Le Client autorise Web l'Agence à citer sur ses propres supports de communication (site internet, plaquettes, etc.) les éléments (nom, logo, etc.) de nature à identifier le Client et ce à titre de référence, tel que prévu à l'article 12 des présentes Conditions Générales de Vente.

Concernant la création de sites internet

Noms de domaine

Web l'Agence ne procède à aucune vérification sur la licéité des noms de domaine qui lui sont confiés et le Client certifie être propriétaire des droits (marque, etc.) nécessaires à l'achat et à la gestion du ou des noms de domaine. Le Client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui, Web l'Agence n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage. Le Client reconnaît déposer et utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits légaux des tiers. Web l'Agence ne saurait être tenu responsable de la non-disponibilité d'un nom de domaine commandé.

Cahier des charges

Afin de mener à bien la réalisation des projets, le Client doit adresser un cahier des charges technique précis et exhaustif à Web l'Agence. En cas de contestation, le cahier des charges initial fera référence. En l'absence de cahier des charges exhaustif, Web l'Agence fera les choix techniques et fonctionnels selon son expérience, sans que ceux-ci ne puissent être contestés par le Client.

Validation des maquettes graphiques

Chaque fois que cela sera nécessaire, Web l'Agence soumettra au Client des "maquettes" des réalisations à fournir montrant l'aspect visuel de celles-ci. Après acceptation par le Client des maquettes (par e-mail, fax ou courrier), toute demande de modification de l'aspect visuel des réalisations concernées fera l'objet d'un devis supplémentaire, soumis à l'acceptation du Client.

Validation et avenant au contrat

Si pour une raison quelconque, le Client en cours d'exécution du contrat, validait une page ou un concept (par téléphone, e-mail, fax ou courrier) et revenait sur sa décision ultérieurement, une telle demande ou objection conduirait Web l'Agence à dresser un devis pour le travail supplémentaire impliqué, soumis à l'acceptation du Client.

Si pour une raison quelconque, le Client formulait en cours d'exécution du contrat une nouvelle demande non conforme au cahier des charges ou une objection remettant en cause les travaux déjà effectués, une telle demande ou objection conduirait Web l'Agence à dresser un devis supplémentaire, soumis à l'acceptation du Client.

WebL'Agence

Compatibilité navigateurs et appareils mobiles

Les sites internet développés par Web l'Agence fonctionnent correctement sur les dernières versions des navigateurs Internet Explorer, Edge, Firefox, Chrome et Safari (versions 10 et 11 pour Internet Explorer et version en cours à la date de mise en ligne + 2 versions précédentes pour les autres navigateurs), des écarts de rendu non significatifs subsistant nécessairement. Web l'Agence ne peut garantir la compatibilité du site développé sur l'ensemble des navigateurs et sur l'ensemble des appareils mobiles. En particulier, Web l'Agence ne garantit pas la compatibilité du site développé sur Internet Explorer 6.

Visibilité sur les moteurs de recherche (Google, etc.)

Plusieurs semaines sont nécessaires entre la mise en ligne d'un site et l'apparition de ce site dans les résultats des moteurs de recherche. Web l'Agence ne saurait garantir aucun délai ni aucun rang dans le classement des moteurs de recherche.

Garantie dysfonctionnements

Web l'Agence assurera la correction des bugs et dysfonctionnements des sites internet identifiés et reportés par le Client dans le mois suivant la mise en ligne du site internet. Les modifications qui seront signalés après cette date limite feront l'objet d'un devis supplémentaire, soumis à l'acceptation du Client.

Mise à jour du site

Web l'Agence pourra intervenir après la livraison du site dans le cadre d'un contrat de maintenance ou d'une facturation au temps passé. Toute intervention sur le site autre que la réparation de dysfonctionnements décrite précédemment fera l'objet d'une facturation spécifique.

Hébergement, boîtes e-mails, etc.

Web l'Agence ne propose pas de prestations d'hébergement et services assimilés (boîtes emails, noms de domaine, etc.) en propre. Web l'Agence met en relation son Client avec un hébergeur et ne saurait être tenu responsable de tout problème lié au nom de domaine, à l'hébergement, aux boites e-mails, etc.

Sauvegarde

Web l'Agence ne conserve pas de sauvegarde des sites internet et autres travaux réalisés pour ses Clients. En cas de perte de données, Web l'Agence n'est aucunement tenu de restaurer les données qui pourraient être perdues.

Concernant les travaux destinés à l'impression papier

Impression

Web l'Agence ne détient pas en propre de capacités d'impression. Les travaux d'impression ne pourront pas être contestés par le Client auprès de Web l'Agence une fois l'ordre d'impression transmis (par e-mail, fax ou courrier).

5 - Cessibilité du contrat

Web l'Agence se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

TITRE 2 - OBLIGATIONS

WebL'Agence

Article 6 : Obligations et responsabilités du Client

Données fournies par le Client

Le Client fournira tous les contenus textes sous format électronique (fichier Word, Powerpoint ou email). Les supports audio ou vidéo seront fournis sous un format numérique directement exploitable en ligne.

Les données envoyées devront être des versions finales. Toute demande de modification des contenus du site déjà intégrés dans le site fera l'objet d'une facture journalière au tarif de huit cents (800) euros (€) H.T. pour huit (8) heures de travail.

Tout retard de livraison des contenus par rapport au calendrier fixé initialement par oral ou par écrit est susceptible d'avoir un impact sur la durée globale du projet. Le Client ne pourra pas dénoncer un retard de livraison si les contenus n'ont pas été livrés dans leur totalité dans les délais prévus initialement.

Le Client s'engage à collaborer activement avec Web l'Agence en lui fournissant les informations nécessaires à la réalisation du travail commandé. En cas de non respect de cet engagement, Web l'Agence se réserve le droit, après 3 relances écrites (par email, fax ou courrier) et 6 mois à compter de la signature du devis, de mettre fin à la prestation. Web l'Agence pourra alors réclamer le paiement de l'intégralité du montant prévu dans le devis signé.

Droits et légalité

Le Client garantit que son activité est légale et que les activités présentées sur les supports de communication mis en place par Web l'Agence sont conformes à la législation.

Le Client garantit qu'il possède la totalité des droits sur tous les éléments fournis à Web l'Agence dans le cadre du projet (marques, images, contenus textes, concepts, liste de contacts pour emailing, etc.).

Le Client assurera seul la responsabilité éditoriale du site.

Le Client s'engage à décharger Web l'Agence de toute responsabilité concernant les services ou informations, signes, images, graphismes, sons ou toutes autres données multimédias qu'il mettra à disposition des utilisateurs. En particulier, il sera seul responsable de tout acte de contrefaçon, de parasitisme ou tout violation de droits de propriété intellectuelle et plus largement de tout préjudice direct ou indirect matériel ou corporel causé par l'utilisation des services. Il fera sien tout litige pouvant survenir entre lui-même et toute personne tierce aux présentes. Dans l'hypothèse où la responsabilité de Web l'Agence serait néanmoins retenue par une autorité judiciaire, il s'engage à indemniser Web l'Agence du préjudice résultant d'une faute de sa part.

Délais de paiement

Le Client s'engage à payer toutes les factures dans les délais prévus.

7 - Obligations de Web l'Agence

Délais de réalisation

Web l'Agence s'engage à tout mettre en oeuvre pour procéder à la réalisation des services commandés par le Client, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La réalisation des travaux par Web l'Agence est notamment soumise à la fourniture par le Client des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

WebL'Agence

Documents transmis

En aucun cas Web L'Agence ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis pour la réalisation des services commandés. Le Client est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

À défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes seront livrés au Client par e-mail sous la forme de fichiers compressés (ZIP ou PDF).

8 - Non débauchage

Chacune des parties renonce, sauf accord écrit préalable, à faire directement ou indirectement des offres d'engagement à un collaborateur de l'autre partie ayant travaillé dans le cadre de la prestation objet du contrat ou à le prendre à son service, sous quelque statut que ce soit. Cette renonciation est valable pour une durée de trois ans à compter de l'intervention du collaborateur. En cas de violation des articles 8 et 9, la partie en cause devra s'acquitter d'une pénalité d'un montant de 30 000 euros

9 - Obligation de confidentialité

Web L'Agence s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble de ces informations et de toute donnée qui lui serait transmise par le Client. Web L'Agence et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, auxquels ils auraient pu avoir accès dans le cadre de l'exécution de la prestation. La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce qu'Web L'Agence puisse faire état dans ses publicités ou documents commerciaux ou offres commerciales de toutes les commandes réalisées avec possibilité de mentionner la dénomination sociale du Client et l'objet de la prestation. Cette possibilité ne confère pas à Web L'Agence un droit quelconque sur les marques du Client autre que ceux précédemment évoqués.

TITRE 3 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10 - Cession de propriété

Web L'Agence s'engage à céder au Client, une fois l'intégralité de la prestation payée par le Client, tous ses droits de propriété intellectuelle sur les travaux réalisés pour le compte du Client à l'exception des éléments mentionnés au troisième paragraphe du présent article.

Tant que la totalité de la production objet de la présente commande n'a pas été payée par le Client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation, l'ensemble des travaux demeureront la propriété pleine et entière de Web L'Agence.

Les fichiers de production et les sources restent la propriété de Web L'Agence, seul le produit fini sera la propriété du Client. Si le Client désire avoir les sources des documents, le Client devra le stipuler de manière contractuelle et un avenant pourra être demandé selon les cas.

11 - Copyrights et mentions commerciales

WebL'Agence

Sauf mention contraire explicite du Client, Web l'Agence se laisse le droit d'intégrer dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type : « *Design - Développement - Création par Web l'Agence* », en fonction de la prestation.

Dans le cas contraire, la société se verra facturer la somme de cinq cents (500) euros (€) H.T. pour toute prestation inférieure à deux mille cinq cents (2 500) euros (€) H.T. ou 20% du montant total au delà.

12 -Droit de publicité

Sauf mention contraire explicite du Client, notifiée par courrier avec accusé de réception, Web l'Agence se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Le Client, représentée par le signataire de la présente commande, autorise Web l'Agence à utiliser à des fins purement démonstratives la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : Les contenus textuels, les contenus iconographiques, les contenus graphiques.

TITRE 4 - PAIEMENT

13 - Termes de paiement

La facture concernant la prestation est à régler au maximum 30 jours après la livraison (C. Com. Art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001).

Pour toute commande supérieure ou égale deux mille cinq cents (2 500) euros (€) H.T., un acompte de 30% est exigé au moment de la signature du devis et le solde à la livraison.

Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel calculées suivant les règles légales en vigueur (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE). Le taux des pénalités de retard est fixé à 15%. En cas de retard de paiement, l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros (€) selon l'article D. 441-5 au 1er janvier 2013 du code du commerce sera faite.

Le règlement de la facture doit être effectué par virement ou par chèque.

Le montant est payable en euros (€).

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé

14 - Prix et contenu de la prestation

Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire.

Toute prestation commencée est due.

Le calcul du devis est une estimation et le montant de la facture finale est sujet à variation selon que les modifications qui peuvent intervenir au cours du développement.

Toute demande de modification des contenus du site déjà intégrés dans le site fera l'objet d'une facture journalière au tarif de huit cents (800) euros (€) H.T. pour huit (8) heures de travail.

TITRE 5 - RESPONSABILITÉ

15 - Responsabilité et propriété des contenus

Le Client, représenté par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par Web l'Agence.

16 - Sécurité

La responsabilité de Web l'Agence ne saurait être engagée en cas :

- d'intrusion sur le site du client (et ses différentes pages et contenus) ou l'interface d'administration du site du Client ; et / ou
- d'accès aux bases de données ou aux serveurs hébergeant les fichiers source ; et / ou
- de piratage des boîtes à lettre électroniques du Client ; et / ou
- d'attaque d'un virus informatique sur le site internet du Client.

17 - Force majeure

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

TITRE 6 - RÉSILIATION ET LITIGES

18 - Résiliation

Web l'Agence se réserve le droit de résilier, après une notification écrite (par email, fax ou courrier), de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, le présent contrat en cas de violation d'une des clauses des précédentes conditions.

En cas de résiliation du contrat à l'initiative du Client, une partie des honoraires sera due proportionnellement au travail effectué, avec un minimum de 40% du montant total du devis signé.

19 - Clause de conciliation préalable

En cas de différend entre les parties, quelle qu'en soit la nature ou l'objet, les parties conviennent, avant même de saisir toute juridiction, de rechercher impérativement une solution amiable à leur différend. Toute violation de cette obligation exposera à une fin de non-recevoir.

La partie initiatrice qui entend mettre en oeuvre la présente clause devra adresser à l'autre une lettre recommandée avec accusé de réception, ainsi qu'un courriel et/ou une télécopie, qui devra exposer succinctement l'objet du différend et suggérer trois dates de réunion possibles, afin de favoriser un rapprochement des points de vue. La partie destinataire devra répondre selon les mêmes formes, dans un délai de soixante-douze heures à compter de la réception du premier des documents (lettre recommandée, courriel, télécopie) qui matérialisera la demande de la partie initiatrice, et devra indiquer si elle est disposée

WebL'Agence

à rechercher une solution amiable. Dans ce cas, elle dira si elle accepte l'une des dates suggérées par la partie initiatrice ou formulera une proposition alternative en suggérant à son tour trois dates de réunion possibles.

Les discussions qui interviendront entre les parties seront dirigées par les représentants légaux des parties ou toute personne que ces derniers désigneront.

L'ensemble des diligences que les parties devront accomplir afin de parvenir le cas échéant à une solution pacifiée devra intervenir dans un délai de trente jours à compter de la date d'envoi du premier des documents (lettre recommandée, courriel, télécopie) de la partie initiatrice.

À défaut de conciliation intervenue entre les parties dans le délai de trente jours évoqué ci-dessus, chacune des parties retrouvera toute latitude pour introduire toute procédure judiciaire.

20 - Litiges

À défaut d'accord faisant suite à la procédure prévue à l'article 19 des présentes Conditions Générales de Vente, le tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce de Nanterre.

21 - Loi applicable

La loi applicable au présent contrat est la loi française.